

# Le Luxembourg dans la moyenne

Le Grand-Duché se classe honorablement dans le troisième rapport Mipex sur les politiques d'intégration.

Les résultats du Mipex ont été présentés hier aux ministres de la Famille et de l'intégration, puis de l'immigration ainsi qu'à la presse. Avec une 11<sup>e</sup> place sur 31 pays examinés, le Luxembourg évite le bonnet d'âne. Mais les auteurs de l'index comme l'ASTI relativisent cette apparente performance.

De notre journaliste  
Camille Leroux

Tous les trois ans depuis 2004, le Groupe sur la politique de migration (MPG) édite son index comparatif des politiques d'intégration des migrants en Europe et en Amérique du Nord. «Il ne s'agit pas de mesurer si l'intégration des migrants est réussie ou non, mais de mesurer les efforts des gouvernements pour promouvoir un environnement d'égalité des chances et des droits pour les migrants», précise Jan Niessen, président du MPG. Sachant que le MPG s'intéresse aux politiques d'intégration des migrants extra-européens, au

nombre de 29 000 (6% des résidents) au Luxembourg.

L'évolution semble très mesurée depuis 2007. «Après, on peut voir le verre à moitié vide ou à moitié plein...», concède Jan Niessen. Personnellement, je ne suis pas satisfait, car la moyenne n'est pas très élevée, il reste beaucoup à faire.» Et d'insister sur le fait que le statut de pays d'immigration traditionnelle ou récente ne joue pas. «C'est la volonté politique pour faire une politique d'intégration qui compte.» Surtout, le Mipex montre une «progression très lente». «Et ce n'est pas parce que des idées sont beaucoup discutées au niveau politique qu'il y a ensuite un changement considérable.»

## Sans nouvelles du contrat d'intégration

Pour ce qui est du regroupement familial, le Mipex note que cinq pays ont ôté des obstacles, tandis que onze en ont introduit. «Les

tests de langue apparaissent comme une condition dans de plus en plus de pays. Nous ne sommes pas nécessairement contre, mais il faut alors faciliter l'apprentissage et rendre le test gratuit, or on voit le contraire. Les Pays-Bas vont loin en demandant au conjoint d'être capable de s'exprimer en néerlandais avant d'arriver...» Le Luxembourg progresse dans ce domaine, même si le droit à une résidence autonome pour le conjoint reste restrictif. «Il faut actuellement justifier de trois ans de mariage et un an de résidence, et de moyens de subsister, or il est très difficile de trouver un emploi», indique Laura Zuccoli, présidente de l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI).

Le Luxembourg s'en sort plutôt mieux dans le domaine de l'éducation et ses efforts en matière d'accès à la nationalité ont été remarqués. «Il est en train de rattraper les autres pays, note Jan Niessen. L'introduction de la double nationalité a changé considérablement la situation, surtout au niveau des années d'attente qui sont passées de 10 à 5 puis 7 ans avec un effet de yo-yo.»

«Le point faible du Luxembourg, c'est la mobilité sur le marché du travail», continue Jan Niessen, évoquant notamment les postes de la fonction publique qui sont interdits aux immigrés. Les moyens de lutte contre la discrimination font aussi défaut. «Il manque une politique proactive.» L'ASTI déplore que «l'arsenal de conseil» déployé ne s'accompagne pas de «moyens pour soutenir les victimes et les aider à

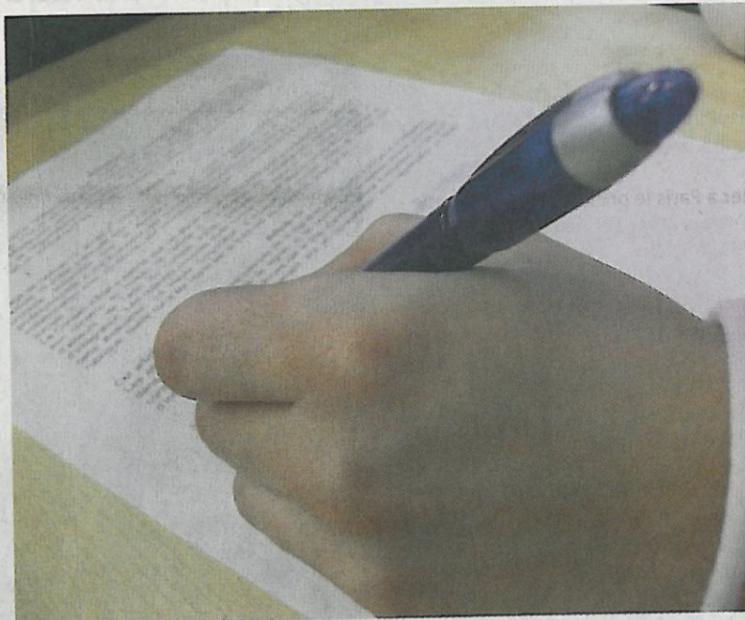


Photo : archives lq

La loi de 2008 sur l'intégration des étrangers constitue une avancée. Encore faudrait-il que le contrat d'intégration soit mis en application.

aller devant la justice». Quant à la participation politique, le Mipex, achevé en mai 2010, n'a pu prendre en compte les changements intervenus en février dernier.

Pour l'ASTI, de nombreux points restent à améliorer dans la politique de l'intégration au Luxembourg : les «conditions très restrictives» posées à la régularisation des migrants, la mise en application toujours attendue de l'interculturalité de l'éducation... Surtout, Laura Zuccoli dénonce l'absence, plus de deux ans après la loi sur l'intégration des étrangers, des règlements d'applica-

tion pour la création du Comité national des étrangers notamment. Pas de nouvelle non plus du fameux contrat d'intégration qui pourrait justifier l'intégration des immigrés exigée pour un regroupement familial et un séjour de longue durée. «Nous avons demandé quand sortirait le contrat, Mme Jacobs (NDLR: ministre de l'Intégration) nous a servi un silence parlant, rapporte Serge Kollwelter, membre du comité exécutif de l'ASTI. Alors que 300 000 euros ont été dépensés sur les budgets 2006 et 2010 pour cela.»

## Le troisième Mipex depuis 2004

L'index sur la politique d'intégration des migrants (Mipex) émane du groupe sur la politique de migration (MPG) établi à Bruxelles. Le MPG se présente comme une organisation européenne indépendante et non lucrative dédiée à la pensée et à l'action stratégique pour l'égalité et la mobilité.

Pour élaborer l'index, le MPG mobilise sept chercheurs chargés de comparer les différentes politiques d'intégration dans les 27 pays de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Suisse, au Canada et aux États-Unis. Ils récoltent les données auprès d'une centaine de juristes nationaux anonymes.

## 25 livres qui ont changé le monde

COMMANDEZ LA COLLECTION COMPLÈTE!



### OFFRE SPÉCIALE RÉSERVÉE À NOS ABONNÉS

COMMANDEZ la collection complète **Les 25 livres qui ont changé le monde** et bénéficiez des avantages exclusivement réservés aux abonnés du Tageblatt, du Quotidien, du Jeudi ou de Revue\*

- 1<sup>er</sup> avantage : La collection complète au prix de 99 € au lieu de 141 € (hors prix du journal)
- 2<sup>e</sup> avantage : Les frais d'envoi gratuits
- 3<sup>e</sup> avantage : La certitude de recevoir la collection complète\*

- Je commande pour moi une collection au prix de 99 € à envoyer à mon adresse :
- Je commande une collection pour l'offrir à un proche dont voici les coordonnées :
- Je ne suis pas abonné et commande la collection au prix de 139 €
- Je souscris l'abonnement\*\* au  **Tageblatt**  **Quotidien**  **Le Jeudi** et je commande la collection au prix de 99 €

Nom/Prénom :

Tél. :

Adresse :

Mode de paiement souhaité :

- Par virement de la somme intégrale le compte CCP IBAN LU11 1111 1329 7080 0000
- Par carte de crédit:  VISA  Mastercard

Merci de retourner ce coupon à :  
EDITPRESS Département Vente et Marketing